

## PILOTAGE DES ÉQUIPES ET AGILITÉ MANAGÉRIALE

Conforme à l'article 3 du décret n° 2016-173 du 18 février 2016 relatif à la formation continue des professionnels de l'immobilier pour le renouvellement des cartes professionnelles

### DURÉE

1 journée en distanciel synchrone collectif (visioconférence) de 7 heures - De 9 h 30 à 13 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 30

### PUBLIC VISÉ

- Tout manager ou collaborateur effectivement ou potentiellement en relation avec la clientèle
- Aucun prérequis nécessaire

### OBJECTIFS

- **Manager une équipe en posant un cadre de fonctionnement clair et en sachant s'adapter aux différents profils pour donner et suivre les missions**
- Identifier les conditions d'un leadership juste et pérenne
- Distribuer et suivre les missions individuellement et collectivement
- Savoir adapter sa posture managériale aux situations et aux hommes

### MOYENS PÉDAGOGIQUES, TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT

- Apport de méthodes et d'outils : l'objectif SMART, le triptyque AOC et le modèle de management d'Hersey et Blanchard.
- Exercices pratiques, travail en sous-groupe et mises en situation collectives
- La formation sera dispensée en visioconférence via l'outil Zoom
- La formation sera animée par **Stéphanie Guéréven**, coache-consultante certifiée. Elle construit et anime des modules de formation et de coaching permettant aux équipes et aux professionnels d'optimiser leur fonctionnement, de s'engager dans un management agile et responsable, de développer des liens de qualité, gages d'efficacité durable, de cohésion et de bien-être au travail.
- **La formation s'appuyant sur le vécu de chaque participant, il est essentiel que le participant ne partage pas le même espace de travail que ses collaborateurs lors du suivi de la formation**

### CONTENU DE LA FORMATION

*Les pauses sont de 15 minutes le matin et l'après-midi – La pause déjeuner est d'une heure*

#### DÉBUT DE LA FORMATION : 9h30

##### Accueil (15 min)

- Présentation par le CEPSO
- Tour de table et évaluation des niveaux

##### Point sur la déontologie des professionnels de l'immobilier : 1h

- Remise du code de déontologie
- Rappel des fondamentaux
- Questions – Réponses

*Dernière mise à jour : 14 juin 2023*

### **I. Manager d'équipe : quelles responsabilités (2h) ?**

- Poser un cadre permettant sécurité et confiance et stimulant la coopération
- Donner du sens au travail à travers la définition et le suivi d'objectifs individuels et collectifs
- Favoriser la cohésion et l'esprit d'équipe à travers la communication et la valorisation des forces

### **II. Cartographier son équipe selon le modèle d'Hersey Blanchard (1h) :**

- Savoir analyser le niveau d'autonomie professionnelle de chaque collaborateur
- Construire la cartographie de son équipe et savoir faire des Feed-back
- Réflexion collective sur la plus-value de cet outil et ses différentes méthodes d'utilisation

### **III. Découvrir les différents styles de management et savoir s'adapter (2h) :**

- Les 4 styles de management : directif, persuasif, participatif, déléguatif
- Caractéristiques, bénéfices et points de vigilance de chaque style
- Savoir adopter le style approprié selon les situations et l'autonomie du collaborateur

### **IV. Définir ses axes d'amélioration (30 min)**

Construire sa feuille de route pour améliorer le management de son équipe

### **CONCLUSION DE LA FORMATION (15 min)**

- Remplissage du quiz de validation des connaissances et du questionnaire de satisfaction
- Tour de table et bilan de la formation

**FIN DE LA FORMATION : 17h30**

## **SUIVI ET ÉVALUATION**

- Afin de suivre l'exécution de l'action de formation, le centre de formation édite un relevé de connexion mentionnant le temps de présence du stagiaire contresigné par le formateur.
- À l'issue de la formation, une fiche d'évaluation est remise aux stagiaires, elle permet de déterminer si celui-ci estime avoir atteint les objectifs fixés sur le présent programme et ce qu'il va mettre en place à l'issue de la formation.

## **COÛT DE FORMATION**

- 360 € TTC (Sociétaire SOCAF) / participant (soit 300€ HT)
- 420 € TTC (Non sociétaire SOCAF) / participant (soit 350 € HT)
  
- Tarifs dégressifs sur les inscriptions en fonction du nombre de journées de formations prises.

## **ACCESSIBILITÉ**

En cas de nécessité d'adaptation de la formation à des personnes en situation de handicap, merci de nous en informer dès l'inscription pour étudier ce qu'il est possible de mettre en place.

*Dernière mise à jour : 14 juin 2023*